
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

PRENEZ AVIS QUE le règlement n° 215-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-des-Écorces sera adopté à la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra à 19h le lundi 12 février 2018, à la salle du Conseil municipal de Lac-des-Écorces située au 672, boulevard Saint-François, Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0.

Ce projet de règlement vise à remplacer le règlement n° 204-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité adopté par le Conseil municipal le 12 septembre 2016. En effet, conformément à l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, « toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification ».

Le projet de règlement déposé et présenté à la séance du 9 janvier 2018 reprend les dispositions du précédent règlement qui réfère aux valeurs d'intégrité, de prudence, de respect, de loyauté, d'équité, de transparence et d'honneur qui guident les élus dans leurs fonctions et réitère les normes de comportement en ajoutant des mesures de contrôle.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 672, boul. Saint-François, Lac-des-Écorces, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Donné à Lac-des-Écorces ce 15^e jour de janvier 2018.

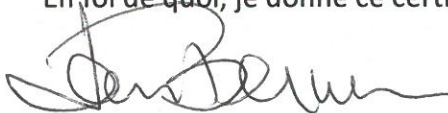


Jean Bernier
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier l'avis public ci-haut concernant le projet de règlement # 215-2018, en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le Conseil municipal, le 15^e jour de janvier 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 15^e jour de janvier 2018.



Jean Bernier
Directeur général et secrétaire-trésorier